

Commission « Développement économique et recherche »

Rapporteurs : Mmes Isabelle AMAUGER, Marie-Christine LE GAL et M. Thierry LEMETAYER

## Avis du CESER sur le dossier du Conseil régional « Rapport annuel relatif aux dépenses consacrées aux aides d'État en 2016 par les collectivités locales et leurs groupements »

### 1. Rappel des propositions du Président du Conseil régional

Tout Conseil régional doit recenser annuellement les aides économiques accordées par les collectivités et leurs groupements et transmettre les données à la Préfecture de région. Ces données sont ensuite compilées par l'Etat, qui les transmet à la Commission européenne. Une méthodologie et des outils communs ont été mis à disposition de la Région pour faciliter l'élaboration de cet état des lieux qui concerne, outre le Conseil régional, les 4 Départements et 59 EPCI.

### 2. Observations du CESER sur les propositions du Président du Conseil régional

Alors que trois EPCI n'ont pas transmis leurs données, il serait intéressant de connaître les difficultés rencontrées pour y répondre. Par ailleurs, il est notable que 2 départements et 26 EPCI déclarent ne pas avoir attribué ou versé d'aides en 2016.

En 2016, 79,42 M€ ont été mobilisés pour 10 280 bénéficiaires. Le Conseil régional intervient à hauteur de 80,2 % (63,66 M€ pour 8 316 bénéficiaires), les Départements pour 10,3 % (8,19 M€ pour 1 450 bénéficiaires) et les EPCI pour 9,5 % (7,57 M€ pour 514 bénéficiaires). Il semble intéressant de se remémorer qu'en 2015, 114,7 M€ avaient été mobilisés pour 14 385 bénéficiaires au total, avec la répartition suivante :

- Conseil régional : 74,1 % des aides, pour un total de 85 M€ ;
- Départements : 18,9 % et 21,7 M€ ;
- EPCI : 6,9 % et 7,9 M€.

Par rapport à l'année 2015, ces aides sont donc nettement en retrait (-30,76 %). La baisse des aides régionales conjuguée au retrait notable des Départements, ne sont pas compensés par l'intervention des EPCI. Ces évolutions interrogent, tant sur la capacité des aides à couvrir tout le territoire, que sur la pérennité de certains dispositifs, notamment ceux qui bénéficiaient à l'artisanat et au commerce et qui concernent de nombreuses entreprises (854 bénéficiaires en 2015, dont 774 d'aides départementales).

Dans ce contexte, le CESER ne peut qu'encourager le Conseil régional et les EPCI à poursuivre la mise en place rapide du service public d'accompagnement des entreprises.

## Vote sur l'Avis du CESER de Bretagne

### Rapport annuel relatif aux dépenses consacrées aux aides d'État en 2016 par les collectivités locales et leurs groupements, sur le territoire de la région Bretagne

Nombre de votants : 90

Ont voté pour l'avis du CESER : 90

René LE PAPE (CCIR), Jean-François LE TALLEC (CCIR), Dominique LECOMTE (CCIR), Evelyne LUCAS (CCIR), Emmanuel THAUNIER (CCIR), Edwige KERBORIOU (CRAB), Jacques JAOUEN (CRAB), Laurent KERLIR (CRAB), Emmanuelle TOURILLON (CRMA), Patrick CARE (UE-MEDEF), Béatrice COCHARD (UE-MEDEF), Christine LE GAL (UE-MEDEF), Jean-Bernard SOLLIEC (UE-MEDEF), Serge LE FLOHIC (UPA), Lucien TRAON (CPME), Didier LUCAS (Par accord FRSEA-CRJA), Franck PELLERIN (Par accord FRSEA-CRJA), Henri DAUCE (Confédération paysanne de l'Ouest), Thierry MERRET (Par accord CERAFEL-UGPVB-CIL), Patrice LE PENHUIZIC (Par accord FRCIVAM-IBB), Jean-Yves LABBE (Bretagne pôle naval), Gérald HUSSENOT (CRPMEM), Hervé JENOT (Par accord Comités régionaux de la conchyliculture de Bretagne nord et Bretagne sud), Philippe LE ROUX (UNAPL), Sylvère QUILLEROU (CNPL), Jean-Philippe DUPONT (Par accord SNCF-RTF-EDF-ERDF-RTE-GDF-SUEZ-La Poste), Isabelle AMAUGER (URSCOP), Martial WESLY (Comité régional de la fédération bancaire française), Françoise BOUJARD (CFDT), Michel CARADEC (CFDT), Norbert HELLUY (CFDT), Marie-Madeleine HINAULT (CFDT), Patrick JAGAILLE (CFDT), Chantal JOUNEAUX (CFDT), Véronique LAUTREDOU (CFDT), Véronique LE FAUCHEUR (CFDT), Thierry LEMETAYER (CFDT), Catherine LONEUX (CFDT), Gilles POUPARD (CFDT), David RIOU (CFDT), Marie-Pierre SINOU (CFDT), Joël SIRY (CFDT), Jacques UGUEN (CFDT), Olivier CAPY (CGT), Jean-Edmond COATRIEUX (CGT), Stéphane CREACH (CGT), Thierry LENEVEU (CGT), Gaëlle URVOAS (CGT), Joël JOSSELIN (FO), Annie KERHAIGNON (FO), Fabrice LERESTIF (FO), Pierrick SIMON (FO), Annie COTTIER (CFTC), Pierre EUZENES (CFTC), Catherine TANVET (CFE-CGC), Bertrand LE DOEUFF (UNSA), Jean-Marc CLERY (FSU), Annie GUILLERME (URCIDFF), Nadia LAPORTE (FCPE), Guylaine ROBERT (APEL), Marie-Martine LIPS (CRESS), Joseph-Bernard ALLOUARD (Mouvement Agir Tous pour la Dignité), Pierre BARBIER (Coordination des associations de solidarité internationale), Jacqueline PALIN (CROS), Jean KERHOAS (Nautisme en Bretagne), Gérard CLEMENT (Par accord CLCV-UFC-Que choisir), Michel MORVANT (Union régionale des PACT-ARIM et Habitat et développement en Bretagne), Hervé LATIMIER (Kevre Breizh), Patrice RABINE (Théâtre de Folle Pensée), Alain LE FUR (UNAT), Carole LE BECHEC (Réseau Cohérence), Jean-Emile GOMBERT (Universités de Bretagne), Pascal OLIVARD (Universités de Bretagne), Alain CHARRAUD (Conférence des directeurs des Grandes écoles de Bretagne), Anne-Claude LEFEBVRE (Par accord CRITT-Centres techniques de Bretagne), Jean LE TRAON (IRT B-COM), Antoine DOSDAT (IFREMER), Didier GILBERT (Par accord CPAM-CAF-RSI-MSA), Bernard GAILLARD (CRSA), Zoé HERITAGE (IREPS), Léa MORVAN (CRIJ), Yannick HERVE (CRAJEP), Marie-Pascale DELEUME (Eau et rivières de Bretagne), Jean-Yves PIRIOU (Eau et rivières de Bretagne), Sylvie MAGNANON (Bretagne vivante), Alain THOMAS (Bretagne vivante), Michel CLECH (REEB), Jean-Yves MOELO (Personnalité qualifiée environnement et développement durable), Christian COUILLEAU (Personnalité qualifiée), Anne LE MENN (Personnalité qualifiée)

Ont voté contre l'avis du CESER : 0

Se sont abstenus : 0

**Adopté à l'unanimité**